

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 29 MARS 2017

A 18 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 – Création et aménagement d'une zone piétonnière : modification plan de financement
- 1.2 – Etude de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : demande de délégation à la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 1.3 – Création d'un conseil municipal des jeunes
- 1.4 – Mission de management du centre-ville de Lourdes : convention entre la ville de Lourdes et la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées

II – FINANCES

- 2.1 – Subventions municipales 2017 : allocations
- 2.2 – Subventions aux associations : conventions 2017
- 2.3 – Fiscalité directe locale : fixation des taux de l'année 2017
- 2.4 – Décision budgétaire modificative – Budget principal n° 2017-01
- 2.5 – Musée pyrénéen : boutique et funiculaire du pic du Jer : boutique et restaurant : tarifs 2017
- 2.6 – Ville de Lourdes / Société ACTL citybus : vente de billets pour le château fort – Musée pyrénéen et le funiculaire du pic du Jer : convention 2017
- 2.7 – Ville de Lourdes / EPIC – Office de tourisme de Lourdes : vente de billets « Pass 2L » pour le château fort – Musée pyrénéen et le funiculaire du pic du Jer – Convention 2017
- 2.8 – Ville de Lourdes / Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement – La boutique des Hautes-Pyrénées – Vente de billets pour le château fort – Musée pyrénéen et le funiculaire du pic du Jer : convention 2017
- 2.9 – Ville de Lourdes / Société bigourdane d'activités touristiques (SOBAT) : vente de billets pour le château fort – Musée pyrénéen et le funiculaire du pic du Jer : convention 2017
- 2.10 – Ville de Lourdes / Société VTL petit train : vente de billets du petit train touristique au château fort – Musée pyrénéen et au funiculaire du pic du Jer : convention 2017
- 2.11 – Ville de Lourdes / Office de tourisme d'Argelès-Gazost vente de billets « Pass 2L » pour le château fort – Musée pyrénéen et le funiculaire du pic du Jer : convention 2017
- 2.12 – Tarifs des prestations offertes par l'espace vie citoyenne jeunesse

III – TRAVAUX / URBANISME

- 3.1 – Extension de la piste forestière du bois de Mourle : demande de subvention
- 3.2 – Modification n° 1 du POS de Lourdes : autorisation de la commune pour la poursuite de la modification par la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- 3.3 – Règlement de vente de produits forestiers
- 3.4 – Mesure en continu pour la gestion des flux polluants des déversoirs d'orage

IV – SPORTS

- 4.1 – Sports : affectation de l'aide au sport
- 4.2 – Golf municipal de Lourdes : convention d'utilisation par l'association sportive Lourdes Pyrénées golf club pour l'année 2017
- 4.3 – Régie autonome du golf : tarifs des services publics 2017 : additif
- 4.4 – Championnat du monde FIM de Trial les 24 et 25 juin 2017 – Site du Béout : convention de partenariat ville de Lourdes / Trial Club Lourdaise

V – JURIDIQUE

- 5.1 – Local place Jean-Marie de la Mennais : convention ville de Lourdes / Association Vaincre l'indifférence

VI – PERSONNEL

- 6.1 – Emploi temporaire de responsable administratif et commercial au golf municipal : requalification en contrat à durée indéterminée
- 6.2 – Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir et d'un poste dans le cadre du dispositif CUI par un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- 7.1 – Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 23 mars 2017



Le Maire,

Josette BOURDEU

Vice-présidente du conseil départemental des Hautes-Pyrénées